De la difficulté d'être un·e actif·ve et un·e conseiller·e municipal·e

Associer vie professionnelle et engagement politique n'est pas chose aisée. En tant qu'élu·e en activité, il faut parvenir à trouver le temps de se rendre aux réunions auxquelles nous sommes convoqué·es et d'étudier les documents annexes qui y sont associés. Et en tant qu'élu·e minoritaire actif·ve, si nous ne pouvons pas assister à une réunion, c'est le groupe entier qui se retrouve en lacune d'information car nous sommes bien souvent un·e seul·e représentant·e par commission.

Au sein de notre groupe, qui compte cinq élu·e·s minoritaires, nous sommes tous encore en position d'activité : une proportion bien différente de celle des élu·e·s du groupe majoritaire. De ce fait, nous essayons du mieux que nous pouvons d'accorder nos horaires de travail et nos temps de trajet aux réunions auxquelles nous devons assister pour pouvoir respecter nos engagements politiques et participer aux prises de décisions comme il se doit.

Nous avons alerté à plusieurs reprises M. le Maire sur certains horaires et certaines organisations qui ne nous permettaient pas d'assurer notre rôle d'élu·e de manière optimale. Quel·le actif·ve peut assister à une réunion programmée à 16h30 en semaine, comme c'est le cas actuellement pour les Commissions d'Appel d'Offres ? Depuis plusieurs mois, nous ne sommes plus en mesure de prendre part aux décisions liées aux marchés publics et nous abstenons donc sur ces délibérations lors du Conseil municipal.

Malgré cela, début septembre, M. le Maire a proposé que le Conseil d'administration du CCAS se réunisse désormais à 16h ou 16h30, alors qu'il était jusque là programmé à 20h30. Cette proposition, bien qu'elle ait pour but de permettre aux agent·e·s municipaux·ales d'y assister pendant leurs horaires de travail, exclut de fait la présence de l'élu·e minoritaire. Bien que nous comprenons la volonté de faciliter la présence des agent·e·s aux réunions décisionnelles, nous ne pouvons que déplorer la « mise à l'écart » des élu·e·s en activité, qui pourtant peuvent enrichir les débats en mettant le doigt sur des problématiques auxquelles les élu·e·s retraité·e·s ne sont pas toujours confronté·e·s. Nous posons donc légitimement la question : est-ce une manœuvre politicienne pour écarter les élu·e·s minoritaires des instances municipales ou bien un mépris ordinaire pour les élu·e·s actif·ve.s ?

Un nouveau souffle pour bien vivre à Saint-Jean-de-Boiseau

Groupe d'opposition